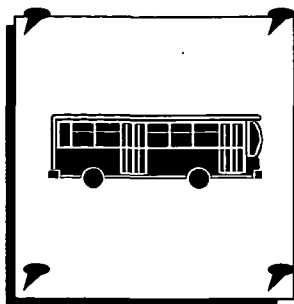


LE TRANSPORT DE VOYAGEURS PAR AUTOBUS ET AUTOCARS EN 1994

Nelly GOUIDER



En 1994, le parc des autobus et autocars vieillit et ce, quel que soit le type de carrosserie; le record incombant aux véhicules de transport scolaire.

Son taux d'utilisation n'enregistre pas de changement notable, l'Ile-de-France se démarquant des autres régions.

La province, plus équipée que l'Ile-de-France, sert mieux les besoins de déplacements de la population.

Une reprise de l'activité du transport routier de voyageurs s'amorce surtout grâce au transport urbain.

**L'âge moyen
des véhicules
de transport
en commun
augmente
en 1994**

En 1994, le transport routier de voyageurs a été assuré par **74 900 véhicules**. Ce parc se compose de **59 900 autocars** (soit près de 80% du parc total) et de **14 900 autobus** (soit environ 20% du total). Ne sont pas inclus, dans le parc enquêté, les autobus de la RATP qui s'élèvent, au 31/12/1994, à 3 823 (non compris les véhicules-écoles et autres véhicules spéciaux).

En 1994, 53% des véhicules utilisés ont moins de 10 ans (contre 54% en 1993) et 21% ont plus de 15 ans (contre 19,2% en 1993).

L'âge moyen de l'ensemble des véhicules utilisés dans le transport en commun augmente depuis 1992. Il est de 9,8 ans en 1994 mais était de 9,6 ans en 1993 et de 9,3 ans en 1992.

Cette tendance se retrouve quel que soit le type de carrosserie. Les autobus (véhicules en moyenne plus récents) ont 8,3 ans en 1994 contre 8,1 ans en 1993; ceux principalement utilisés dans le transport urbain ont en moyenne 7,9 ans en 1994. Les autocars ont un âge moyen plus élevé : il est de 10,2 ans en 1994 (il était de 10,0 en 1993).

Age moyen des véhicules suivant leur utilisation principale (en années)

	1992	1993	1994
Autobus dont l'UPV (1) est le transport urbain	7,3	7,8	7,9
Ensemble Autobus	7,8	8,1	8,3
Autocars dont l'UPV (1) est :			
- le transport interurbain	8,5	8,3	8,2
- le transport scolaire	12,1	12,7	12,6
- le transport de personnel	8,7	8,8	8,9
- le transport occasionnel	8,1	8,2	8,8
Ensemble Autocars	9,7	10,0	10,2
Ensemble	9,3	9,6	9,8

(1) UPV : Utilisation principale du véhicule définie comme étant la nature de service dont la part en kilomètres parcourus au cours de la semaine d'enquête est la plus importante.

VOYAGEURS

Les autobus roulent davantage que les autocars

Le taux d'utilisation du parc en service reste globalement le même qu'en 1993, soit 74,0%. Toutefois, les autobus ont un taux d'utilisation supérieur à celui des autocars (soit respectivement 85% et 71% en 1994).

Ces taux sont inchangés par rapport à 1993 mais sensiblement supérieurs à ceux de 1992 où ils étaient respectivement de 83% et 70% pour un taux moyen global de 72,5%.

L'Ile-de-France enregistre cette année encore un taux d'utilisation des véhicules supérieur à celui de la province (soit 78,5% en Ile de France contre 73,4% en province).

Le kilométrage moyen parcouru par les véhicules en service reste à peu près stable en 1994 par rapport à 1993 mais a diminué de près de 3% depuis 1992. Les autobus ont roulé, cette année encore, plus que les autocars et ont parcouru au cours de l'année 1994, en moyenne, plus de 8 000 kilomètres de plus que les autocars.

**Kilométrages moyens parcourus par les véhicules en service
selon le type de carrosserie (en km)**

	1992	1993	1994	Kilométrage moyen parcouru en 1994 par les seuls véhicules utilisés
Autobus	35 852	35 423	35 255	41 470
Autocars	28 179	27 306	27 068	38 017
Total	29 552	28 862	28 684	38 783

La province mieux équipée

La province est mieux équipée en nombre de véhicules de transport en commun que l'Ile-de-France et peut, de ce fait, davantage répondre aux besoins en déplacements de la population.

En effet, si l'on rapporte le nombre de véhicules en service à la population totale en 1994, la province dispose de 142 véhicules (114 autocars et 28 autobus) pour 100 000 habitants contre 113 pour l'Ile de France.

Si l'on inclut le parc d'autobus de la RATP, l'Ile-de-France dispose (pour 100 000 habitants) de près de deux fois plus d'autobus que la province.

Nombre de véhicules en service pour 100 000 habitants

	Autobus	Autocars	Ensemble
Ile de France	54(1)	59	113(1)
Province	28	114	142
France	32(1)	104	136(1)

(1) Ces données chiffrées incluent les autobus de la RATP qui sont de 3 823 (hors véhicules-écoles et autres véhicules spéciaux) en 1994.

VOYAGEURS

Reprise du transport par autobus et autocars

La reprise enregistrée en 1994 dans le transport routier de voyageurs est surtout due au transport urbain (+3,4% en termes de kilomètres parcourus, +5,3% en termes de voyageurs-kilomètres), au transport scolaire (soit respectivement +1,8% et +1,3%) et dans une moindre proportion au transport occasionnel (soit respectivement +0,03% et + 0,6%).

Pour la deuxième année consécutive, le transport scolaire enregistre une augmentation, aussi bien en termes de fréquentation (le nombre de voyageurs transportés augmente de +0,6%) que de kilométrage parcouru, qui progresse de +1,8%.

En termes de kilomètres parcourus, le transport interurbain régulier (y compris le transport international) diminue pour la troisième année consécutive. Il en est de même pour le transport de personnel qui enregistre, une fois encore, une diminution du kilométrage parcouru. En revanche, le nombre de voyageurs transportés à ce titre augmente de +0,8%.

Evolution des principaux indicateurs du transport routier de voyageurs

	1993	1994	94/93 (%)
Nombre total de kilomètres parcourus (en millions)	1 796,5	1 815,0	+1,0
- Services réguliers	1 274,7	1 293,1	+1,4
<i>dont Transport urbain (1)</i>	476,1	492,4	+3,4
<i>Transport interurbain (y c. international)</i>	342,9	342,2	-0,2
<i>Transport scolaire</i>	323,8	329,5	+1,8
<i>Transport de personnel</i>	131,9	129,0	-2,2
- Transport occasionnel	521,8	521,9	+ε
<i>dont "Tourisme" (2)</i>	446,4	436,8	-2,1
Nombre total de voyageurs-kilomètres (en millions)	57 875	58 892	+1,8
- Services réguliers	38 223	39 124	+2,4
<i>dont Transport urbain(1)</i>	14 713	15 487	+5,3
<i>Transport interurbain (y c. international)</i>	8 395	8 363	-0,4
<i>Transport scolaire</i>	11 510	11 660	+1,3
<i>Transport de personnel</i>	3 605	3 615	+0,3
- Transport occasionnel	19 651	19 767	+0,6
<i>dont "Tourisme" (2)</i>	17 621	17 245	-2,1

(1) Hors transports collectifs ferrés (métros, tramways, vals) et hors RATP.

(2) "Tourisme" : Sont pris en compte les transports "à la place" c'est-à-dire les voyages avec tarification à la place et organisés par le transporteur lui-même (ex : les circuits touristiques) et les transports "collectifs" organisés par une agence de voyages ou un groupe constitué (comité d'entreprise, colonie de vacances...).

VOYAGEURS

L'Ile-de-France : première région tournée vers l'extérieur

L'Ile-de-France représente près de 13 % de l'ensemble des voyageurs ayant emprunté l'autobus ou l'autocar. Les voyageurs originaires de cette région vont plus fréquemment à l'extérieur de cette région que ceux de province.

Répartition des voyageurs (en % ligne) selon l'origine et la destination de leurs déplacements et la nature de service

1 - TOTAL FRANCE

Nature de service	Fin de parcours		
	Dans la même région	Dans une autre région	A l'étranger
Transp.interurbain régulier (yc internat)	86,0	13,7	0,3
Transp.de personnel	75,0	23,0	2,0
Transport scolaire	97,0	3,0	-
Transp. Occasionnel	77,1	19,9	3,0
dont «Tourisme» (2)	61,0	33,8	5,2
ENSEMBLE	94,6	5,0	0,4

2 - ILE-DE-FRANCE

Nature de service	Fin de parcours		
	Dans la même région	Dans une autre région	A l'étranger
Transp.interurbain régulier (yc internat)	81,3	18,5	0,2
Transp.de personnel	45,0	55,0	-
Transport scolaire	88,0	12,0	-
Transp. Occasionnel	72,3	27,0	0,6
dont «Tourisme» (2)	58,6	40,2	1,1
ENSEMBLE	85,9	13,9	0,1

3 - RHONE-ALPES

Nature de service	Fin de parcours		
	Dans la même région	Dans une autre région	A l'étranger
Transp.interurbain régulier (yc internat)	81,3	17,7	1,0
Transp.de personnel	81,0	28,0	-
Transport scolaire	94,0	6,0	-
Transp. Occasionnel	77,2	19,8	3,0
dont «Tourisme» (2)	63,6	31,3	5,0
ENSEMBLE	95,0	4,6	0,4

(2) "Tourisme" : Sont pris en compte les transports "à la place" c'est-à-dire les voyages avec tarification à la place et organisés par le transporteur lui-même (ex : les circuits touristiques) et les transports "collectifs" organisés par une agence de voyages ou un groupe constitué (comité d'entreprise, colonie de vacances...).

Les résultats présentés ci-dessus sont issus de l'enquête sur l'utilisation des véhicules de transport en commun (TRV) réalisée par l'OEST depuis 1978. Cette enquête a pour objectif de mesurer le transport des voyageurs par autobus et autocars. Elle est effectuée par sondage à partir du fichier des cartes grises (Fichier Central des Automobiles), auprès des véhicules de 10 places assises et plus (y compris le conducteur) et de moins de 25 ans, à l'exception des véhicules de la RATP. Les métros, tramways, «vals»... ne font pas non plus partie du champ de l'enquête.

Pour en savoir plus...

Ces résultats sont présentés de manière détaillée dans la publication :
 "Le transport de voyageurs par autobus et autocars en 1994" (OEST - 100 F)
 (à paraître courant septembre 1995)